

INFOS +

## COMMENT S'INSCRIRE ?

## DOSSIER À FOURNIR

Candidature en ligne via NetYparéo avec les pièces demandées (identité, CV, diplômes le cas échéant...). Des épreuves d'admission sont organisées (session annoncée sur le site).

## INSCRIPTION EN LIGNE

Candidature sur NetYparéo (hors Parcoursup). Les admissions apprentissage peuvent être déposées toute l'année avec contrat/attestation d'engagement de l'employeur.



## Contact ADMISSION

02 40 75 80 07

admission@arifts.fr

➤ Pour tout besoin spécifique, vous pouvez prendre rendez-vous avec la référente handicap de votre site.



**ANGERS | LAVAL**  
Carine LEMAIGRE  
c.lemaigre@arifts.fr  
02 40 75 69 94

**NANTES**  
Laure KOPPE  
l.koppe@arifts.fr  
02 41 48 28 30

**ARIFTS Site Angevin**  
6 rue Georges Morel  
49000 Angers  
Tél : 02 41 48 20 22

**ARIFTS Site Lavallois**  
8 boulevard Murat  
53000 Laval  
Tél : 02 72 17 73 06

**ARIFTS Site Nantais**  
10 rue Marion Cahour  
44400 Rezé  
Tél : 02 40 75 69 94

arifts.fr

SANS LE  
BAC

# AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Diplôme DEAP  
Niveau 4 | RNCP 35832\*



Consultez  
la fiche détaillée  
sur arifts.fr



# AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

## QUE FAIT-IL.ELLE ?

Professionnel·le de santé, l'AP accompagne les enfants de 0 à 18 ans et leurs familles, en services de soins, EAJE (crèches, multi-accueils), structures médico-sociales ou à domicile. Il·elle réalise des soins courants et des activités d'éveil visant le bien-être, l'autonomie et le développement de l'enfant, au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Les 3 missions du cœur de métier : accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale, collaborer au projet de soins personnalisés dans son champ de compétences et contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

## OÙ INTERVIENT-IL.ELLE ?

En petite enfance (EAJE : crèches - multi-accueil - micro-crèches, LAEP), en milieu hospitalier et périnatal (pédiatrie, néonatalogie, maternité), en protection de l'enfance (pouponnières), dans les dispositifs médico-sociaux (IME) et en prévention/santé publique (PMI).

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### PRÉREQUIS

- Âge minimal : 17 ans à l'entrée en formation.
- Pour l'apprentissage : avoir un employeur (entrée possible de 18 à 29 ans, sans limite pour RQTH).

### PUBLIC CIBLE

Poursuite de scolarité, demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant travailler auprès d'enfants (0-18 ans) en sanitaire, social ou petite enfance.

## QUE PERMET CETTE FORMATION ?

- Assurer soins d'hygiène, alimentation, confort et sécurité des enfants.
- Observer et participer au repérage précoce des vulnérabilités.
- Collaborer au projet de soins et travailler en équipe avec les familles et les professionnels.
- Mettre en œuvre des activités d'éveil adaptées.

### BIBLIOGRAPHIE CRD



**85%**

Taux de satisfaction



**97%**

Taux de réussite



**89%**

Taux d'insertion professionnelle



**1859€**

salaire brut mensuel minimum



Diplôme  
**Niveau 4 (BAC)**



**11 mois** (voie  
scolaire) ou **18 mois**  
(apprentissage)



**Rezé (44)**



En centre : **770 h**  
En entreprise : **770 h**



**Formation Initiale,**  
**Apprentissage**  
ou **VAE**



- Poursuite de scolarité / Demandeur d'emploi : 0 € de droits et frais de scolarité (frais de formation pris en charge par la Région).
- Sous statut apprenti : les frais de formation sont pris en charge par l'employeur ou l'organisme financeur.
- Montants/prises en charge détaillés mis à jour sur la page ARIFTS.